



Des données améliorées sur la conduite affaiblie par la drogue au Canada : données d'enquêtes publiques nationales



L'enjeu

Chaque année, des milliers de personnes vivant au Canada conduisent après avoir consommé des substances autres que l'alcool, ce qui représente un risque grave pour elles-mêmes et les autres usagers de la route (Brown et coll., 2015, 2021; Statistique Canada, 2021). Les enquêtes publiques nationales sur la conduite affaiblie par la drogue offrent un aperçu des décisions prises par les usagers de la route et de leurs habitudes en tant que conducteur et passager. Quelques enquêtes canadiennes sur l'usage de drogue incluent des questions sur la conduite affaiblie par la drogue, mais il n'existe aucune enquête publique nationale qui recueille régulièrement des données sur la question.

L'importance des données

Les enquêtes nationales sont un moyen relativement rapide d'évaluer les connaissances, les attitudes et les perceptions du public concernant la conduite affaiblie par la drogue, ainsi que leur lien avec les comportements autodéclarés. Pour monter des programmes de sensibilisation efficaces, le Canada doit comprendre pourquoi certains conducteurs prennent la route avec les facultés affaiblies par la drogue et d'autres pas. Les responsables des politiques, les décideurs et les intervenants en sécurité routière pourront utiliser ces informations pour orienter leurs stratégies de réduction et de prévention de la drogue au volant et de ses lourdes conséquences (décès, blessures graves, etc.).

Indicateurs recommandés

Un indicateur est recommandé pour obtenir des données normalisées d'enquêtes publiques nationales sur la conduite affaiblie par la drogue au Canada. Cet indicateur a été élaboré par et en consultation avec des experts de partout au pays.

Le tableau qui suit présente cet indicateur. En cohérence avec les pratiques établies pour l'étude de la sécurité routière, il est recommandé de recueillir régulièrement des données sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les comportements autodéclarés des conducteurs. Puisqu'aucune enquête publique ne recueille à grande échelle des données sur la conduite affaiblie par la drogue au Canada, les indicateurs proposés sont nouveaux dans le contexte national, et leur mise en œuvre pourrait nécessiter des efforts et des investissements importants. Ces informations pourraient être utiles aux responsables des politiques, aux décideurs, aux intervenants en sécurité routière et même au grand public.



Sources de données	Indicateur
Nouvelles ^a	Connaissances, attitudes, perceptions et comportements autodéclarés des conducteurs <ul style="list-style-type: none">Plusieurs indicateurs (p. ex. caractéristiques démographiques des conducteurs, substances consommées, conduire dans les deux heures suivant la consommation, connaissance sur les facultés affaiblies, passagers de conducteurs aux facultés affaiblies)

^a Les nouveaux indicateurs incluent des indicateurs non existants et d'autres d'utilisation peu courante (p. ex. certains organismes pourraient suivre certaines de ces données).

Ces indicateurs font partie d'un ensemble de 34 indicateurs nationaux s'adressant à divers organismes et recommandés par le Comité consultatif sur les indicateurs visant la drogue au volant, présidé par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. Pour une liste complète des indicateurs recommandés, voir le rapport [Mesurer les répercussions de la conduite affaiblie par la drogue : recommandations d'indicateurs nationaux](#). Ce rapport propose aussi aux organismes des pistes pour surmonter les obstacles potentiels à la mise en œuvre des recommandations (p. ex. normalisation des données, échange des données, coûts financiers) et des renseignements plus détaillés sur le comité consultatif.

Grands points à considérer pour la mise en œuvre

- Aucune enquête nationale ne recueille des données sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les comportements autodéclarés en lien avec la conduite affaiblie par la drogue au Canada. Pour assurer une collecte régulière et cohérente de données publiques, les experts devront élaborer une enquête portant exclusivement sur cette question, tout en continuant à intégrer des questions sur la conduite affaiblie par la drogue aux enquêtes nationales sur l'usage de drogue, comme l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (anciennement l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues) et l'Enquête canadienne sur le cannabis.
- Les données sur l'usage de substances (p. ex. modes de consommation, consommation la plus récente) recueillies auprès des conducteurs sont limitées à ce dont ceux-ci se souviennent ou déclarent, par le fait qu'ils savent ou non que la substance qu'ils ont consommée peut entraîner un affaiblissement des facultés (p. ex. médicaments d'ordonnance ou en vente libre) et par leur volonté de parler de leur usage de substances illégales. C'est là une limite naturelle des études sur des sujets humains. Cela dit, les données autodéclarées pourraient être améliorées si les conducteurs étaient mieux renseignés sur les substances qui affaiblissent les facultés.

Pour une analyse complète de ces grands points et d'autres facteurs à considérer pour la mise en œuvre des indicateurs, voir le [rapport complet](#).



Bibliographie

- Brown, S.W., W.G.M. Vanlaar et R.D. Robertson. *Le problème des accidents liés à l'alcool et à la drogue au Canada : rapport de 2011*, Ottawa (Ont.), Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, 2015.
https://ccmta.ca/web/default/files/PDF/2011_Alcohol_and_Drug_Crash_Problem_Report_final_draft_Dec2015_Fr.pdf
- Brown, S.W., W.G.M. Vanlaar et R.D. Robertson. *Le problème des collisions liées à l'alcool et aux drogues au Canada : 2016*, Ottawa (Ont.), Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, 2021.
<https://ccmta.ca/web/default/files/PDF/CCMTA.2016%20Alcohol%20and%20Drug%20Crash%20Problem%20Report%20FR.%20MAR2021.pdf>
- Statistique Canada. *Tableau 35-10-0177-01 - Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infractions détaillées, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2021. <https://doi.org/10.25318/3510017701-fra>

ISBN 978-1-77871-003-2

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2022



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.